

BULLETIN MENSUEL

DE L' A. D. I. R.

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7<sup>e</sup> - INV. 34-14

## HOMME, FEMME ÉGALITÉ ?



Y eut-il jamais question plus controversée ?

De l'antiquité à nos jours, philosophes, moralistes, juristes, sociologues, se sont affrontés, les uns systématiquement cruels à l'endroit du sexe féminin, d'autres plus ou moins favorables à l'évolution de la femme, mais non sans restrictions.

A travers les siècles cette notion de subordination de la femme à l'homme s'est perpétuée, et, bien que notre histoire atteste par de nombreux faits les aptitudes des femmes à intervenir dans la vie politique, sociale, culturelle de leur pays, il n'en reste pas moins que les tentatives faites par certaines d'entre elles pour créer un mouvement d'opinion en faveur de leurs droits sont restées pendant fort longtemps sans résultat valable.

En 1791, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, une femme, Olympe de Gouges, publiait une « Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne », où elle affirmait que « la femme naît libre et égale de l'homme et que si la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune ».

Hélas ! elle ne bénéficia que du premier de ces droits. De nos jours et dans la plupart des pays du bloc occidental, sous la pression des organisations féminines — associations, clubs, syndicats — la condition de la femme s'est sensiblement améliorée, sans que pour autant, et dans bien des domaines, la reconnaissance de la totalité de ses droits lui soit encore acquise. (Citons, entre-autres, la lutte menée actuellement dans notre pays en faveur de l'égalité des rémunérations.)

Mais, s'il en est ainsi en France, combien la tâche reste lourde en face des « tabous » de toute nature qui s'opposent, dans les pays en voie de développement, à la promotion de la femme.

C'est pourquoi, il convient d'accorder

Suite page 3

## Voyage en Israël

*Notre camarade Haidi Hautval est allée cet été en Israël pour y recevoir la médaille des Justes, suivie de près par Lou Blazer, à qui le Yad Vashem, l'organisme chargé du culte du souvenir, a décerné la même distinction. Le Dr Hautval a bien voulu nous faire part des impressions que lui a laissées sa visite à l'Etat d'Israël.*

Israël ? Un pays minuscule indépendant depuis 18 ans seulement, à peine visible sur une carte à grande échelle. Il a la forme d'un E, dont la branche médiane, racornie, porte Jérusalem. Ses frontières ne correspondent pas à l'ancienne Palestine. Sa plus grande longueur : 500 km. A certains endroits il n'est pas plus large que 20 km, voire même 12. Et pourtant quelle densité extraordinaire de vie, de vie actuelle intense, de vie passée, de vie d'avenir ! C'est du « concentré » en couches superposées où chaque centimètre carré a son histoire. Pays en perpétuel remaniement, à transformation accélérée, où le lendemain déjà vous ne retrouvez pas le même visage que la veille, où l'apparition subite en plein désert d'une ville ultra-moderne en construction vous arrache un « Oh ! » de stupéfaction. C'est que le règlement des problèmes exige une solution rapide. Et des problèmes il y en a ! On en reste pantois, habitués que nous sommes à ce que l'édification d'un pays s'étende sur des centaines d'années. Non seulement il faut faire face aux problèmes matériels d'une immigration toujours importante, et par moments écrasante, selon les circonstances politiques du monde extérieur, mais encore il faut essayer de résoudre tous les pro-

blèmes humains qui se posent : 70 nations différentes cohabitent en Israël, de langues différentes, de niveaux de civilisation extrêmes. Tels ne peuvent se passer de salle de bain et de télévision, tels autres vivent encore comme aux temps bibliques. Vaut-il mieux les faire cohabiter dès le début ? Vaut-il mieux d'emblée faire des catégories et ainsi risquer de créer des fossés difficiles à combler ? Il faut beaucoup d'expérience et de doigté pour arriver à tenir compte efficacement de tant de facteurs souvent imprévisibles. C'est ainsi qu'une directrice de l'Organisme qui depuis plus de trente ans s'occupe de cette question m'a raconté l'histoire suivante : des délégués d'un camp d'immigrants vinrent un jour se plaindre qu'une odeur pestilentielle envahissait ledit camp. Une enquête faite sur place révéla qu'un Yéménite avait suspendu dans sa maison une quantité invraisemblable d'os rongés et en putréfaction. Il expliqua que chez lui, au Yémen il était un prince connu et respecté et que, dans ce camp-ci, ce moyen était le seul qu'il avait trouvé pour se faire connaître.

Il reste naturellement toujours des irréconciliabiles. Aussi l'espoir se porte-t-il vers la jeunesse : des internats ont été créés, réunissant les enfants d'immigrants venant de pays divers. Les résultats sont excellents et prometteurs.

Mais il y a aussi le grave problème de l'eau. L'accroissement continu de la population exige la mise en valeur de tout le territoire. Or, si, au nord, la Galilée est verdoyante et bien irriguée, il n'en est plus de même du désert, au sud — le Néguev — qui représente une portion importante du pays. Déjà une petite rivière, le Yarkon, près de Tel Aviv, captée à sa source, y est amenée par pipe-lines. Il en est de même des eaux d'égout filtrées de la capitale. Mais c'est encore insuffisant. Pour se rendre compte de ce qui a été fait, il faut se rappeler qu'il y



Tel-Aviv. Le front de mer. Au fond, Jaffa.

4 P4616



*Des niveaux de civilisations différents.*

a quelques dizaines d'années tout était encore en friche : ni forêt, ni cultures. Actuellement encore, il reste des collines dénudées autour de Jérusalem, mais le reboisement systématique, après étude du sol, continue.

L'importance vitale de ces problèmes fait que tout, en Israël, devient une affaire collective et doit se résoudre comme telle. D'où la physionomie si particulière de son organisation, qui repose sur quelques organismes dont le rôle est multiple : financier, scientifique, culturel et social.

(En passant je signale que ce pays, ayant déjà fort à faire avec ses propres problèmes, aide cependant au relèvement de pays sous-développés.)

Si la renaissance du pays est une affaire collective, elle est essentiellement, fondamentalement, l'affaire de chacun. Chacun y prend une part consciente, effective, connaissant la portée de ce qu'il fait. Ceci tant pour l'intellectuel que pour le manuel qui, par moments, ne font qu'un. Ainsi, sur la route de Jérusalem à l'aéroport, un des dirigeants du Yad Vashem, me montrant une forêt le long de la route, me dit avec simplicité : c'est moi qui l'ai plantée. Un médecin me parle des routes qu'il a aidé à construire...

\*\*\*

Quelle que soit la partie du pays visitée, les récits bibliques prennent partout un relief extraordinaire ; ils restent présents, actuels. Il sont le sol même. Et



*Plantation d'arbres.*

c'est pour cela que votre attente n'est pas déçue, car les sites font parler les événements et leur donnent leur vraie place, leur vraie signification.

Au nord : la Galilée, avec ses couleurs fondues, exquises, variées, vous empoigne. Il vous en reste de la nostalgie.

Au sud : l'attraction profonde du désert. Le long du chemin, les orangers en fleurs ont curieusement gardé des fruits de la saison passée. Sous un soleil ardent, la vision des gigantesques rochers de sel étrangement découpés et dont aucune photo ne peut rendre la massive grandeur, et, pour finir, les rivages de la Mer Morte, mystérieux, quelque peu angoissants.

Entre ces deux régions : la vallée de Sharon et Jérusalem.

Partout des noms magiques surgissent : le mont Thabor, Tibériade, Cana, le Mont des Béatitudes — Berséba, Sodome, le Mont Nébo où Moïse mourut avant l'entrée en terre promise, le mont Sion.

\*\*\*

Voilà pour le pays. Et les hommes ? Tous me donnaient l'impression de gens qui « étaient rentrés à la maison ». Et moi, j'étais heureuse de ce retour, heureuse d'être, moi, « l'invitée » qui dépendait d'eux. J'ai éprouvé un contentement profond à voir autour de moi, au restaurant ou ailleurs, tant de calottes rituelles, et même le refus de lait dans le café puisque ce n'était pas « Kocher » m'a satisfaite.

J'ai été émue par le profond humanisme rencontré, la sagesse ancestrale qui se manifeste dans l'organisation générale du pays. Voilà des gens qui, tous, ont perdu à cause des persécutions nazies des parents, des enfants, des amis, et qui pourtant ont compris la nécessité vitale de la tolérance. Le judaïsme possède à un très haut degré le sens du respect de

## LA MÉDAILLE DES JUSTES

La médaille « des Justes » est décernée aux personnes non juives qui ont aidé ce peuple pendant les persécutions nazies.

La cérémonie consiste en la plantation d'un arbre — geste symbolique de renaissance — le long de l'« Allée des Justes » qui aboutit à l'émouvant monument commémoratif sur la colline du Souvenir, à Jérusalem. Il s'y trouve déjà beaucoup d'arbres, mais certainement pas encore autant que d'hommes, de femmes anonymes ayant manifesté leur solidarité avec le peuple persécuté.

La cérémonie est précédée d'un « ravivement de la flamme » sur l'emplacement réunissant les noms de tous les camps de concentration.

C'est le « Yad Vashem », organisme important chargé de perpétuer le Souvenir, qui s'occupe de la recherche dans le monde de ces « Amis des Juifs ».

C'est lui qui m'a reçue en Israël en avril de cette année. Il m'a reçue royalement et en même temps avec une simplicité, une sympathie directe qui m'a beaucoup touchée. C'était la Pâque juive, et dès le premier soir il m'a été donné de vivre avec eux ce rite qui vient de la nuit des temps.

la personne. Dans le Deutéronome (10, 19) il est dit : « Tu aimeras donc l'étranger, car souviens-toi que tu as été étranger au pays d'Egypte. » Et les Israélites d'aujourd'hui s'en souviennent. Ils donnent à la minorité non juive de leur pays (environ 150.000 Arabes) la possibilité d'un niveau de vie meilleur, les font bénéficier des lois sociales, créent pour eux des écoles.

Et ce qui fait l'unité de cet ensemble hétéroclite venu des quatre coins du monde ; c'est leur héritage spirituel commun : la Bible. Tous s'y réfèrent, même ceux qui se révoltent contre l'excessive emprise religieuse (entre autres, à partir du vendredi 18 heures, vous ne trouvez plus aucun autobus, aucune station d'essence ouverte). Les guides pour touristes vous en parlent. Les recherches concernant les richesses du sol s'inspirent directement des récits bibliques. Le système agraire, très sage — l'appropriation définitive du sol n'est pas possible ; après 49 ans celui-ci revient au Fond National Juif, donc à la communauté —, obéit à un commandement : « Les terres ne se vendront point à perpétuité car le pays est à moi » (Lévitique 25, 23).

Plus qu'ailleurs, beaucoup plus qu'ailleurs j'ai été saisie par une impression très forte d'unité de la race humaine et de continuité, à travers toutes les vicissitudes, de l'effort humain, en visitant le nouveau Musée archéologique merveilleusement aménagé sur une colline de Jérusalem. A travers les vestiges d'une civilisation plusieurs fois millénaire, très spiritualisée, on remonte aux racines profondes de ce qui est essentiel, éternel. Et cet effort est là, présent, vivant.

\*\*\*

Ce peuple est terriblement marqué par le souvenir des persécutions nazies. Tous en ont gardé une blessure vive qu'ils savent ne pas pouvoir s'effacer. Cette souffrance, cette fidélité trouvent leur expression poignante dans la cérémonie commémorative qui a lieu le 17 avril, à la tombée de la nuit, sur la colline du Souvenir à Jérusalem, en plein air, à côté du Mémorial juif... Ceci en présence d'une foule de 10.000 personnes, qui défile ensuite devant les cendres des martyrs morts dans les camps.

Déjà, le matin de ce même jour, je « montais » à Jérusalem, lorsque la sirène retentit au sortir de Tel-Aviv. Aussitôt tout : voitures, cyclistes, piétons se figeaient dans une immobilité totale, sans un geste, sans un mot, pendant trois minutes. Mon

Suite page 4



*Pipe-line en construction pour amener de l'eau dans le Néguev.*

# A la Commission du Statut de la Femme

Mlle Chaton, déléguée du gouvernement français, a bien voulu nous remettre un résumé des travaux auxquels elle a participé, ainsi que le texte de la déclaration adoptée.

Le préambule de cette déclaration rappelle que les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui proclame l'égalité des droits de l'homme et de la femme sont encore trop souvent méconnus et qu'en dépit de progrès certains, les femmes continuent à faire l'objet d'importantes discriminations.

L'unanimité n'a été acquise que grâce à beaucoup d'efforts de diplomatie et les représentants de nombreux gouvernements n'ont adopté la déclaration qu'avec des réserves, mais, l'unanimité enfin obtenue, l'énumération des nombreux domaines où la situation des femmes n'est pas celle que les Etats Membres ont accepté de lui reconnaître en adhérant à la Charte doit servir utilement à l'amélioration de la condition des femmes.

## Article Premier

Toute discrimination fondée sur le sexe ayant pour effet de détruire ou de limiter l'égalité de droit des hommes et des femmes, est fondamentalement injuste et constitue une atteinte à la dignité humaine.

## HOMME, FEMME ÉGALITÉ ?

Suite de la page 1

der un intérêt tout particulier aux organismes de portée internationale qui se sont donné pour tâche de travailler à l'amélioration du sort du genre humain et qui, dans leur programme, ont inclus les questions relatives à la condition de la femme.

La Charte des Nations unies, signée à San Francisco le 26 juin 1945, proclame dans son préambule l'égalité des droits des hommes et des femmes.

Un immense pas en avant est donc fait. Dès sa première session en 1946, l'Assemblée générale adopte une résolution recommandant à tous les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait de prendre les mesures nécessaires pour réaliser les buts et les fins de la Charte en accordant à la femme les mêmes droits politiques qu'à l'homme.

La même année, le Conseil économique et social des Nations unies crée la Commission de la condition de la femme, organe technique composé de 21 membres. Elle a pour mission d'étudier les problèmes particuliers que posent les droits de la femme sur le plan international et de faire des recommandations chaque fois qu'elle le juge nécessaire pour que le principe de l'égalité des droits de l'homme et de la femme soit appliqué.

Pendant de longues années, Marie-Hélène Lefacheux, membre de la délégation française à l'O.N.U. a dirigé cette commission du statut de la femme, y donnant le meilleur d'elle-même. Depuis sa tragique disparition, la France a délégué Mlle Jeanne Chaton, agrégée de l'Université. Celle-ci a participé, en avril dernier, aux travaux de cette commission au cours de laquelle, à l'unanimité des membres présents, fut adoptée une déclaration sur l'élimination des discriminations contre la femme.

Puissent l'esprit et la lettre de cette déclaration être appliquées, assurant ainsi le respect des droits reconnus à toute personne humaine.

A.-M. BOUMIER.

## Article 2

Toutes mesures appropriées seront prises pour abolir les lois, coutumes, règlements et pratiques en vigueur qui constituent une discrimination à l'égard des femmes et pour assurer la protection juridique adéquate de l'égalité des droits des hommes et des femmes, notamment :

a) Le principe de l'égalité des droits doit figurer dans les constitutions ou dans les actes équivalents aux constitutions de chaque pays;

b) Les instruments internationaux des Nations unies et des institutions spécialisées concernant l'élimination de la discrimination à l'égard de la femme seront ratifiés et mis pleinement en œuvre aussi rapidement qu'il sera possible.

## Article 3

Toutes mesures appropriées doivent être prises pour éduquer l'opinion publique et inspirer dans tous les pays le désir d'abolir les préjugés et de supprimer toutes pratiques, coutumières et autres, qui sont fondées sur l'idée de l'infériorité de la femme.

## Article 4

La femme doit avoir les mêmes droits que l'homme en matière d'acquisition, de changement ou de conservation de nationalité. Le mariage avec un étranger ne doit pas affecter automatiquement la nationalité de l'épouse en la rendant apatride ou en lui imposant la nationalité du mari.

## Article 5

Toutes mesures appropriées doivent être prises pour assurer aux femmes :

a) le droit de voter aux élections et d'être éligibles aux organismes publics élus;

b) le droit d'occuper des emplois publics et d'exercer toutes les fonctions publiques dans des conditions d'égalité avec les hommes, sans aucune discrimination.

Ces droits doivent être consacrés par la législation.

## Article 6

1. Toutes mesures appropriées doivent être prises, essentiellement par voie de législation, pour assurer à la femme, mariée ou non mariée, l'égalité des droits avec l'homme dans le domaine du droit civil et notamment :

a) le droit d'acquisition, d'administration, de jouissance, de disposition et d'héritage de biens, y compris les biens acquis pendant le mariage;

b) la capacité juridique et l'exercice de cette capacité;

c) le droit de circuler librement;

d) le droit de choisir le domicile et la résidence.

2. Toutes mesures appropriées doivent être prises pour établir le principe de

l'égalité de condition du mari et de la femme, et notamment :

a) la femme aura le droit de choisir librement son conjoint et de contracter son mariage de son libre et plein consentement;

b) la femme aura les mêmes droits que l'homme au cours du mariage et lors de sa dissolution;

c) les parents auront des droits et devoirs égaux en ce qui concerne leurs enfants. L'intérêt des enfants sera la considération primordiale dans tous les cas.

3. Les mariages d'enfants et les fiancailles de jeunes filles impubères seront interdits et des mesures effectives, y compris des dispositions législatives, seront prises afin de fixer un âge minimum pour le mariage et de rendre obligatoire l'inscription du mariage sur un registre officiel.

## Article 7

Toutes les dispositions des codes pénaux qui constituent une discrimination à l'égard des femmes, seront abrogées.

## Article 8

Toutes mesures appropriées doivent être prises, y compris les dispositions législatives, pour combattre, sous toutes leurs formes, le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes.

## Article 9

Toutes mesures appropriées doivent être prises pour assurer aux jeunes filles et aux femmes mariées ou non mariées des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'éducation à tous les niveaux, et notamment :

a) des conditions égales d'accès et d'étude dans les établissements d'enseignement de toutes catégories, y compris les universités et les établissements professionnels et techniques;

b) le même choix de programme et d'exams, un personnel enseignant possédant des qualifications de même ordre, des locaux scolaires et un équipement de même qualité, que les institutions soient coéducatives ou non;

c) des possibilités égales en ce qui concerne l'octroi des bourses et autres subventions pour études;

d) des possibilités égales d'accès aux programmes d'éducation permanente y compris aux programmes d'alphabétisation pour adultes.

## Article 10

1. Toutes mesures appropriées doivent être prises pour assurer aux femmes, mariées ou non mariées, les mêmes droits qu'aux hommes dans le domaine de la vie économique et sociale, et notamment :

a) sans discrimination fondée sur le statut matrimonial ou sur toute autre raison, l'accès à la formation profession-

Suite page 6

# Le Professeur Charles Richet

Le 20 juillet dernier, quelques membres de l'A.D.I.R. se joignaient aux nombreuses personnes venues en l'église St-Thomas-d'Aquin rendre un dernier hommage à leur ami le Professeur Charles Richet.

Certes, de nombreuses personnalités étaient présentes : membres de l'Académie nationale de Médecine — le disparu était l'un d'eux —, représentants des diverses institutions ou organismes créés ou animés par lui, mais aussi beaucoup d'amis, de résistants, car, parmi les titres glorieux qui honorent la mémoire du Pr Richet, celui de résistant n'est pas des moindres.

Sous le nom de Stéphane Renault, il dirigea pendant de nombreux mois le service médical de *Ceux de la Libération* et recrutait soit directement, soit par personne interposée, nombre de combattants clandestins.

Dénoncé, arrêté en juillet 1943 ainsi que la plupart des responsables de réseaux, Charles Richet fut incarcéré à Fresnes, puis, le 22 janvier 1944, ce fut le départ pour l'Allemagne, direction Buchenwald.

De ces longs mois passés dans ce camp où, après cinq semaines de « quarantaine », il put, grâce à l'appui de deux de ses collègues, l'un français, l'autre tchèque, être affecté comme médecin à l'hôpital du Petit Camp, le Pr Richet a rapporté une abondante moisson d'observations, de constatations, qui lui ont permis de porter un jugement sur la stupidité en même temps que sur l'horreur du système concentrationnaire, mais aussi d'analyser et de mettre en lumière les répercussions qu'engendre l'état de misère sur l'organisme humain.

Dans un ouvrage publié dès son retour : *Trois Bagnes*, récit des expériences concentrationnaires vécues par trois auteurs : lui-même, son fils Olivier et sa nièce Jacqueline, notre actuelle secrétaire générale de l'A.D.I.R., Charles Richet donne dès 1945 des aperçus sur ce que fut la plus parfaite organisation de destruction de la race humaine de tous les temps.

Ces constatations, découlant d'expériences si cruellement vécues, venant en corollaire de travaux qu'il avait auparavant entrepris sur ces problèmes, amenèrent le Pr Richet, en liaison avec d'autres représentants du corps médical, français et étranger, qui avaient subi le même sort, à affirmer que cliniquement et biologiquement la misère est « une ». Dans la préface à une conférence faite par son principal collaborateur, le Dr Antonin Mans, le Pr Richet nous dit : « L'unité des misères, c'est-à-dire des états malheureux, est évidente, que ces misères soient d'ordre ethnique, social, guerrier, médical. » Plus loin, il ajoutait : « Le vrai problème matériel et moral est la lutte contre la misère. »

En 1954 s'est tenu à Paris un Congrès international de la Pathologie de la Déportation dont le Dr Mans fut le secrétaire général ; des études qui y furent rapportées, résulte une ample moisson de faits, d'observations, de déductions, lesquels, par la suite, furent réunis dans un ouvrage édité par les soins du ministère des Anciens Combattants sous le titre : *La Pathologie de la Déportation*.

Pour permettre le progrès de ces études ce même ministère facilita la création du Centre d'études de la Pathologie de la Déportation, situé en l'Hôtel des Inva-

lides sous le nom de *Centre de recherches Charles Richet* et relevant de l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

Au cours d'une visite à ce centre, répondant à l'invitation du Pr Richet, un petit groupe de membres de l'A.D.I.R. ont pu apprécier tout ce qui était mis en œuvre pour déterminer, grâce aux moyens les plus modernes de la science, les causes de la misère et, par le fait même, les moyens de la combattre.

Ce centre répondait aux vœux émis par le congrès de la F.M.A.C., tenu en 1962 à La Haye, au cours duquel M. Triboulet, ministre des Anciens Combattants, en présentant le projet, précisait que ce centre était « ouvert à tous, destiné à poursuivre les recherches et à leur donner leur véritable sens, qui dépasse de beaucoup le petit groupe des rescapés des camps nazis, mais qui intéresse les phénomènes de biologie générale comme la famine, l'encombrement et la fatigue qui affectent si profondément le monde entier ».

De telle sorte que, ainsi que le précisait le Dr Mans au cours de la conférence inaugurale du Centre de Recherches Charles Richet : « Assurément, les nazis ne se doutaient pas que leur organisation concentrationnaire constituerait une expérimentation à l'échelle humaine qui

servirait à libérer les hommes et à combattre la misère. »

Mais combattre la misère n'est-ce pas avant tout s'attaquer aux causes qui l'engendrent, et parmi elles la guerre n'est-elle pas la meilleure pourvoyeuse ? Aussi le Pr Richet, dans les derniers temps de sa vie envisage-t-il la création d'un Parlement de la Paix, qu'il situe, à son début, à l'échelon européen. Il préconise, pour parvenir à ce but, de mobiliser dans chaque pays intéressé des hommes ayant d'une manière quelconque souffert de la guerre ou encore représentant les forces morales du pays, qui accepteraient, en dehors de toute confession ou de toute idéologie politique, de mettre au-dessus de tout l'intérêt suprême de la paix.

Il ajoutait : « Parce que nous aimons notre pays, construisons l'Europe sur une base nouvelle, établissons entre nos nations l'arbitrage obligatoire, empêchant ainsi tout conflit de devenir sanglant. Sinon ce sera pour nos fils l'esclavage ou la mort. »

Puisse cet appel, qui couronne une vie tout entière consacrée à la libération et à l'épanouissement de la personne humaine être entendu et qu'au plus tôt s'érige ce Parlement européen de la Paix, espoir de la sauvegarde et de la liberté du monde !

A.-M. BOUMIER.

## Voyage en Israël

*Suite de la page 2*

chauffeur sortit de la voiture, et seule une timidité que je regrette encore aujourd'hui, m'empêcha d'en faire autant. On sentait que tous communiaient en une même pensée.

Il y a ceux qui se sentent « uns » avec ce terrible passé, mais parmi la jeune génération, il y en a beaucoup qui en éprouvent de l'humiliation et le renient. Ils ne comprennent pas que leurs parents « se soient laissés faire ». Eux qui à 15 ans savent manier le fusil et bientôt protéger le territoire et qui savent qu'on peut mettre l'ennemi en déroute avec des cailloux dans la poche et un petit canon

qu'on promène par tout le pays pour faire croire qu'il y en a plusieurs, ne peuvent accepter cela. Après la cérémonie de la plantation de l'arbre au mont du Souvenir, une petite réunion fut organisée avec les jeunes d'un kibbutz qui y avaient assisté. Ils me posèrent différentes questions, entre autres pourquoi j'avais pris la défense des Juifs. Et je sentais dans leur ton de l'amertume et une certaine agressivité. Combien je comprenais leur état d'esprit, sans leur donner raison naturellement. Dans la suite, au cours d'une discussion avec un magistrat j'ai demandé pour quelle raison on n'expliquait pas à ces jeunes que le monde entier « avait laissé faire ». Il me répondit que c'était impossible, car alors leur mépris et leur haine se tourneraient contre ce monde même et qu'il ne fallait pas qu'une telle rupture se fasse.

Je me réjouis profondément de la réussite de l'Etat d'Israël. Il faut qu'il survive à toutes ses difficultés et il survivra. Plus que jamais je pense qu'Israël est nécessaire au monde. Il a quelque chose à lui dire après l'accumulation à travers des millénaires de souffrances, de faiblesses humaines non vainces, de force et de sagesse.



Haïffa, la ville et le port, vus du Mont Carmel.

Haidi HAUTVAL.

# Rencontre Interrégionale de Normandie



Saint-Laurent. Le monument.

PHOTO PIC.

Après des arrivées échelonnées depuis la veille, nous nous sommes retrouvés exactes au rendez-vous le samedi matin 1<sup>er</sup> octobre sur la place de la gare de Caen, d'où trois cars confortables devaient nous emmener accomplir la visite des plages du débarquement.

Le temps normand sera hésitant tout au long de la journée, ou peu s'en faut. Il nous permettra toutefois d'admirer sous des éclairages changeants de vastes horizons. Un seul regret : notre présidente, Geneviève Anthionoz a été empêchée au dernier moment de se joindre à nous. C'est une déception pour elle aussi.

La route est jalonnée de stèles du souvenir, monuments sobres dont le caractère identique dans tout le département tient à témoigner de l'union de tous les combattants dans les journées de juin 1944.

Première halte à Ouistreham, puis au petit port de Courseulles où une inscription sur une pierre dressée rappelle que là le général de Gaulle remit le pied sur le sol de France pour la première fois depuis son départ pour Londres.

De la colline qui domine la baie d'Arromanches, parmi des vestiges du mur de l'Atlantique, nous saissons d'un seul coup d'œil le haut lieu de la plus vaste opération de débarquement que l'Europe ait jamais connue. Le musée d'Arromanches, édifié sur la place principale de la petite ville, va nous permettre d'en suivre rétrospectivement les différentes phases. Maquettes, diorama, film, auxquels s'ajoutent des souvenirs personnels de combattants de différentes unités, rendent compte magistralement des moyens mis en œuvre essentiellement ici par l'égide britannique, puisque le secteur américain se situait plus à l'ouest.

M. Triboulet, qui fut ministre des Anciens Combattants et premier délégué du général de Gaulle pour les régions libérées à la suite du débarquement, promoteur de ce musée, nous y reçoit, nous conduit à la découverte de ses richesses, nous livre ses objectifs. Secondé par le maire d'Arromanches, M. Carpentier, qui est aussi l'architecte du musée M. Triboulet les a parfaitement atteints.

Nous qui étions toutes, à l'époque, si

loin, dans les camps du Reich, nous saissons mieux que nulle part ailleurs, l'effort gigantesque des Alliés. La conjonction extraordinaire des multiples volontés qu'il a fallu diriger et, à tous les sens du terme, allier. L'intelligence, l'ampleur, le courage de la conception du jour J sont retracés à jamais, magnifiquement, pour les générations futures et aujourd'hui pour nous, bouleversées par l'immensité de l'entreprise, des risques acceptés et surmontés. La mer est là, face aux maquettes; la marée descendante dégage peu à peu ce qui reste du port artificiel qui permit pendant des mois d'amener les hommes et leur ravitaillement en nourriture, armes, essence, ainsi que d'évacuer les blessés.

Un déjeuner bon, copieux et amical, nous permet de nous reposer et de féliciter de la réussite de leur musée MM. Triboulet et Carpentier, qui veulent bien nous consacrer encore un peu de leur temps.

C'est ensuite la visite du cimetière de Saint-Laurent face à Omaha Beach, principale plage de débarquement des troupes américaines. Ce lieu de recueillement avec ses quelque 9.400 croix blanches en marbre de Carrare, est impressionnant, mais serein presque dans sa beauté simple. Nous déposons une gerbe au pied du monument commémoratif, observons une minute de silence et parcourons lentement les allées et le chemin qui borde la plage. C'est recueillies que nous rejoignons nos places et que nous nous dirigeons vers la pointe du Hoc, qui sera pour nous la fin de notre périple le long de la mer. Là, les lieux ont été laissés volontairement tels que les bouleversèrent bombardements, pilonnages et combats, unissant dans la terre des combattants des deux camps que dut animer un même courage. Les blockhaus, envahis par les ronces, sont encore là, dominant la falaise que les Rangers prirent d'assaut le matin du 6 juin à l'aide de cordes et d'échelles démontables. Une pierre brute levée face à la mer rappelle leur sacrifice.

Encore émues, nous arrivons à Bayeux, où nous attireront le charme et la finesse de la tapisserie de la reine Mathilde, retracant l'histoire d'un autre débarquement — l'on vient tout juste d'en fêter le 900<sup>e</sup> anniversaire. Grâce aux commentaires clairs et brillants qu'en fait pour nous la conservatrice du musée nous en

suivons facilement les épisodes et en apprécions les détails.

C'est sous la pluie que se joignent à nous, le dimanche matin à 11 heures, différentes délégations d'anciens résistants, d'anciens déportés de Caen, pour le dépôt de fleurs et la minute de recueillement devant le monument que la ville a dédié à ses morts pour la Résistance.

Nous nous rendons immédiatement à la mairie, dont les bureaux occupent l'ancienne Abbaye aux Hommes, bâtiment aux magnifiques proportions dont l'entièvre réfection a été entreprise au lendemain de la guerre. M. Louvel, maire de la grande cité normande nous accueille par des paroles aimables dont Jacqueline Souchère le remercie en notre nom à toutes. Un vin d'honneur nous est offert dans la salle aux somptueuses boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle qui fut le réfectoire de ce couvent des Bénédictins. Les conversations et le plaisir de se retrouver ne seront pas épousés lors du déjeuner qui nous réunit dans la très moderne faculté de Caen, d'où chacune repartira enrichie de souvenirs amicaux, d'images émouvantes du passé lointain et proche. Remercions ici les quatre sœurs Thomas, seules camarades de l'A.D.I.R. de Caen ainsi qu'Anne-Marie Boumier qui fit tout exprès le voyage de Paris pour nous préparer un séjour confortable et intéressant.

MIARKA.

♦♦

Au cours de ce pèlerinage sur les plages du débarquement, nous avons eu le plaisir de compter parmi nous, M. Leconte, mari de notre camarade Andrée Donjon.

Que de souvenirs émouvants lui rappelaient ce retour sur ces lieux où il avait débarqué le 8 juin 1944 avec le 1<sup>er</sup> bataillon du Tchad.

« Nous pataugions dans l'eau sous les « bombardements d'obus mais nous étions gonflés » nous dit-il.

Puis il a raconté son périple. Après avoir fait la jonction avec les Alliés et la 2<sup>e</sup> D.B. à Arromanches, il arriva à Paris dont il n'a pas oublié l'accueil délivrant. Puis ce fut Strasbourg, Sarrebourg où il fut blessé par un barrage de mortiers. Guéri, il repartit et participa à la libération de Buchenwald, dont il a gardé un souvenir affreux. Les fours crématoires étaient encore pleins.

D. COME.



La pointe du Hoc. La pierre levée à la mémoire des Rangers.

## La Trésorière s'inquiète

Devant l'augmentation des demandes de prêts, l'importance des prêts sollicités et la lenteur des remboursements, une mise au point semble nécessaire :

*Nous ne sommes pas un organisme de crédit pouvant consentir des prêts importants à long terme.*

Nous sommes une association d'entraide et de dépannage, heureuse de pouvoir intervenir pour vous aider dans des difficultés imprévues, mais en tenant compte des possibilités de notre budget, c'est-à-dire lorsque l'argent prêté est remboursé régulièrement.

Or, au 1<sup>er</sup> octobre, nous avons déjà prêté 27.910 francs, nous n'avons été remboursés que de 11.575 francs (et l'année n'est pas terminée !)

En 1965, pour 18.787 francs de prêts nous avions eu 16.765 francs de remboursement, c'est-à-dire un équilibre presque parfait.

Nous tenons à vous signaler en particulier qu'il nous est impossible de retenir les demandes de crédit immobilier, pour lesquelles nous vous rappelons qu'il existe des organismes spécialisés : Office des Anciens Combattants, Caisse d'Allocations Familiales, Crédit Foncier, crédits ménagers.

Pensez aussi, lorsque vous formulez votre demande, à vos possibilités de remboursement, afin de tenir vos engagements.

Nous avons pu jusqu'ici aider bon nombre de nos camarades qui nous ont scrupuleusement remboursées et nous serions désolées de ne pas pouvoir continuer.

P. CHARPENTIER.

## A la Commission du Statut de la Femme

*Suite de la page 3*

nelle, l'accès au travail, le libre choix de l'emploi et de la profession, sous réserve des exceptions qu'impose le caractère dangereux ou astreignant du travail, et la promotion dans l'emploi et la profession;

b) le droit à l'égalité de rémunération avec les hommes et à l'égalité de traitement pour un travail d'égale valeur;

c) le droit à des congés payés, à des prestations de retraite et au bénéfice des prestations sociales de chômage, maladie, vieillesse ou pour d'autres pertes de capacité de travail.

2. Afin d'empêcher la discrimination à l'égard des femmes du fait de la maternité et d'assurer leur droit effectif au travail, des mesures appropriées doivent être prises pour prévoir des congés de maternité payés et la garantie du retour à l'ancien emploi, et pour leur ménager les services sociaux nécessaires, y compris des services de puériculture.

### Article 11

Il est indispensable que le principe de l'égalité des droits des hommes et des femmes soit mis en œuvre dans tous les Etats, conformément aux principes de la Charte.

Les Gouvernements, les Organisations non gouvernementales et les individus sont donc invités à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour promouvoir l'observation des principes contenus dans la présente déclaration.

## Aux anciennes du Commando Hazag-Leipzig

Le propre des pèlerinages, des manifestations et commémorations de la Résistance, c'est de remettre en présence des anciens camarades de la déportation qui s'étaient perdus de vue depuis de nombreuses années, voire même depuis la libération des camps. C'est ce qui est arrivé à certaines d'entre nous, du commando Hazag-Leipzig. Chaque retrouevaille a donné lieu à beaucoup de joie et d'émotion. En effet, les longs mois de vie concentrationnaire commune ont tissé entre nous de tels liens que les dialogues interrompus depuis deux décades se sont renoués comme si nous nous étions quittés la veille : « Te souviens-tu ? Et que sont devenues Juliette, Paulette, Françoise ?... »

L'évocation des souvenirs nous a donné le désir de nous retrouver un jour toutes ensemble, de connaître le destin de chacune depuis le jour déjà lointain où nous nous séparions sur cette route au-delà d'Ochatz, lorsque nous nous sommes évadées après trois longs jours de marche forcée. C'est dans ce sens que nous avons fait paraître un court appel dans le « Pa-

triote Résistant » de juillet. Les premières lettres qui nous sont parvenues en réponse prouvent combien une rencontre des anciennes de notre commando répond au vœu de chacune d'entre nous. Pour que ce désir se réalise et soit un succès, il faut que toutes vous participiez à l'organisation de la rencontre.

— Ecrivez-nous et faites-nous connaître vos suggestions.

— Informez les anciennes camarades avec lesquelles vous avez gardé le contact et communiquez-nous leurs noms et adresses.

Nous attendons de vous lire le plus rapidement possible en attendant la joie du revoir.

Lise RICOL-LONDON.  
Lise LESÈVRE.

Ecrivez à Lise London ou à Lise Lesèvre, soit à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, Paris-7<sup>e</sup>. Soit à l'Amicale de Ravensbrück, 10, rue Leroux, Paris-16<sup>e</sup>.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCE

Valérie, petite-fille de notre camarade Mme Cossiaux (Mélie) Aubervilliers, juin 1966.

### MARIAGES

François Elie, fils de notre camarade Mme Elie, déléguée de la Section de l'Ille-et-Vilaine, a épousé Denise Deneux. Rennes, 8 octobre 1966.

Jacqueline Chailleur, petite-fille de notre camarade Mme Martin, de Chartres (Lily), a épousé Alfred Morel. Paris, 10 septembre 1966.

### DÉCÈS

Notre camarade, Mme Ballini est décédée. Bayonne, 25 juillet 1966.

Notre camarade Mme Daude a perdu son frère. Breteuil, 15 août 1966.

Notre camarade Marie-Louise Legois est décédée. Sarreguemines, 22 juillet 1966.

Notre camarade Mme Lévi (Fabienne) a perdu son mari. Courbevoie, 7 septembre 1966.

Notre camarade Mme Lucas Macdonald est décédée. Saint-Cloud, 26 juillet 1966.

Notre camarade Mlle Pinard (Phil) a perdu sa mère. Paris, 16 octobre 1966.

Notre camarade Mme Postel-Vinay a perdu sa belle-mère. Paris, 16 septembre 1966.

Notre camarade Mme Rivat a perdu son mari. Vaugrigneuse, 3 septembre 1966.

Notre camarade Mme Strohl, déléguée de la Section du Bas-Rhin et du Haut-Rhin a perdu son mari. Strasbourg, 16 août 1966.

### COMMUNIQUÉ

Nous avons le plaisir d'informer nos camarades qu'elles peuvent encore se procurer le numéro de la belle revue « Le Point » (n° 31, mars 1945), consacré aux « Imprimeries Clandestines ».

Envoyer 4,50 F à M. Pierre Betz, Souillac (Lot). C.C.P. Toulouse 612-16.

## DÉCORATIONS

Notre camarade, Mme Bourgeois, née Mottuel a été promue Officier de la Légion d'Honneur.

Rectificatifs : Mme Nicoux, déléguée de la section de la Sarthe a été promue Officier de la Légion d'Honneur et non nommée chevalier de la Légion d'Honneur ainsi qu'il avait été annoncé dans un précédent bulletin.

Il en est de même pour Mme la Générale Lelong et sa fille.

### DES CRÊPES POUR LA CHANDELEUR !

Afin de mieux répartir les occasions de nous rencontrer, nous avons pensé, en 1967, supprimer la Galette des Rois et vous réunir au moment de la Chandeleur.

Nous vous convions donc pour le 5 février 1967, 241, boulevard Saint-Germain et nous espérons que vous serez très nombreuses.

### ARBRE DE NOËL

Attention, c'est au Foyer de l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, qu'aura lieu, le dimanche 8 janvier 1967 le traditionnel Arbre de Noël.

Au cours de cette réunion amicale, un goûter sera offert, et les enfants jusqu'à 12 ans recevront un jouet. Je vous espère nombreuses et vous prie de croire à mon très amical souvenir.

Marguerite BILLARD.

### RECHERCHE

Qui a connu Mme Raymonde Sauvage d'origine ardennaise ? Avant son arrestation elle était rédactrice à la Préfecture de Mézières. Sa déportation a eu lieu en 1943-1944 et elle est passée au four crématoire à Ravensbrück.

Répondre à Mme Odette Balzarini, 7, square de Joppet à Chambéry.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz  
Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris